

## **«Championnat Régional Club Occitanie»**

### **Qualificatif au championnat de France des clubs 2022 / 2023**

**Le samedi 29 octobre 2022**

*Gymnase de Lalande  
239 avenue de Fronton  
31200 TOULOUSE*



**Pour tout renseignement :**  
**Stéphane Merceron – Toulouse Football de Table**  
**07 71 87 05 22 – [toulouseft@gmail.com](mailto:toulouseft@gmail.com) – [www.francebabyfoot.com](http://www.francebabyfoot.com)**



# **PRESENTATION**

Le **Toulouse Football de Table** vous propose de participer au Championnat Régional Club Occitanie qualificatif pour le championnat de France des Clubs 2022 / 2023

Le tournoi de qualification aura lieu **le samedi 29 octobre** au **Gymnase de Lalande** situé au **239 avenue de Fronton, 31200 Toulouse**.

Le tournoi débutera dès 10h.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs de compétition FFFT évoluant dans un club de la région Occitanie.

Nous mettons à leur disposition **7 tables de Baby-foot BONZINI ITSF** (en fonction du nombre d'inscrits)

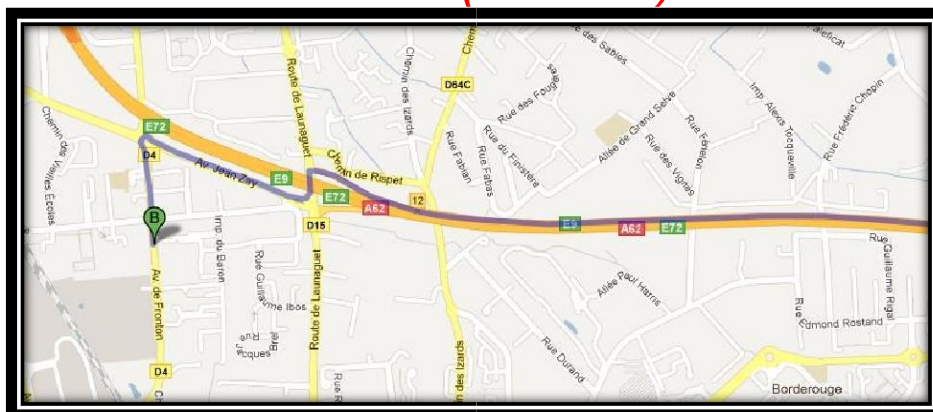
Le fait de s'inscrire à ce tournoi autorise le club du Toulouse Football de Table à utiliser pour des fins promotionnelles (site du club et réseaux sociaux) les photos et vidéos prises lors de l'événement.

Une buvette et un coin repas seront à disposition afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

# PLAN

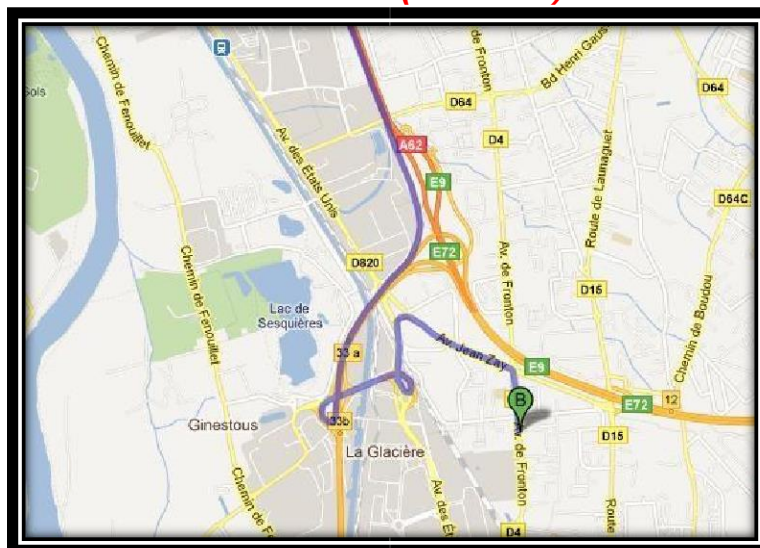
Gymnase de Lalande : 239 Avenue de Fronton  
31200 TOULOUSE

Périphérique extérieur (sens Montpellier – Bordeaux)  
**Sortie 12 (Les Izards)**



Périphérique intérieur (sens Bordeaux – Montpellier)

**Sortie 33 (Lalande)**





## **DEROULEMENT**

- Les équipes devront être formées de joueurs évoluant dans le même club.
- Les équipes seront composées de 6 joueurs + 1 remplaçant (optionnel).
- Un club peut inscrire autant de formations qu'il le souhaite.

Les 6 joueurs sont répartis **en 7 éléments** (5 doubles et 2 simples) : D1 / D2 / D3 / S1 / S2 / D4 / D5

Cette répartition doit tenir compte des contraintes suivantes :

- D1, D2, D3 sont joués par 6 joueurs différents.
- S1, S2, D4, D5 sont joués par les mêmes 6 joueurs dans n'importe quelle combinaison.
- Deux éléments consécutifs ne peuvent pas être joués par le(s) même(s) joueur(s)

Exemple :

- Un joueur du D3 ne peut pas jouer en S1



Les éléments respectifs de chaque formation s'affrontent **jusqu'à atteindre 28 points**, avec un changement tous les paliers de 4 points. Chaque équipe dispose de deux temps morts par match.

La compétition se déroule sous la forme d'un Championnat. **Toutes les équipes vont donc se rencontrer pour obtenir le classement final.**

L'équipe vainqueur remporte le titre de « **Club vainqueur du Championnat régional d'Occitanie** ».



# INSCRIPTIONS

**Les inscriptions reçues après la date butoir seront majorées de 50%.**

**La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au :**

**Jeudi 27/10/23**

**(Cachet de la poste faisant foi)**

## ***a) Dispositions générales***

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le jeudi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi). Une seule inscription par équipe sera autorisée.

Depuis la saison 2011/2012, les inscriptions sont faites par les présidents de club qui les enregistrent en ligne via FAST.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à 9H30 le samedi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

## ***b) Montant des inscriptions :***

- Prix par formation.....90€

Le montant total des inscriptions doit être versé avant le **27 octobre 2022** par virement bancaire en précisant le nom du club dans l'objet du virement :

Bénéficiaire : TOULOUSE FOOTBALL DE TABLE  
IBAN : FR76 1005 7192 1300 0207 5500 111  
BIC : CMCIFRPP



**c) Point club :**

Classement	Points attribués
<i>1<sup>er</sup></i>	<b>500</b>
<i>2<sup>ème</sup></i>	<b>400</b>
<i>3<sup>ème</sup></i>	<b>325</b>
<i>4<sup>ème</sup></i>	<b>250</b>
<i>5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup></i>	<b>200</b>
<i>9<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup></i>	<b>150</b>
<i>17<sup>ème</sup> à 31<sup>ème</sup></i>	<b>100</b>
<i>Au-delà</i>	<b>50</b>



# **REGLEMENT CODE SPORTIF**

## **Art. 1.2.01 - respect des règlements**

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on accepte toutes les dispositions réglementaires.  
En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

## **Art. 4.1.02 - conditions de participation**

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT.  
Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.  
Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible sur le site de la Fédération Française de Football de Table.

# **CONSIGNES**

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte du tournoi.

Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi (après avoir payé les dégâts).

Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.





# **REGLEMENTATION SANITAIRE**

Suivant les recommandations liées à la covid19, il est possible que le jour du tournoi des préconisations soient imposées aux joueurs.

En cas de non-respects de ces dernières le joueur s'expose à une disqualification.

En date de rédaction du dossier, l'accès au Gymnase n'est possible que si vous avez un PASS Sanitaire (QR Code ou attestation de vaccination ou PCR). Si cela devait évoluer, vous en seriez informés par communication (mail) aux présidents des clubs dont les joueurs seront inscrits.

Les responsables Covid19 du TFT sont les membres du Bureau :  
Stéphane Merceron, Sylvain Tremolet, Xavier Beney, Damien Ramon et Eric Babayan

Ils tiennent à jour un registre de présence au tournoi et contrôleront les PASS' Sanitaires des participants.

Toutes les consignes du gouvernement doivent être appliquées :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

